

## label formation

Le Label Formation a pour but d'inciter les membres de l'USPI Genève à favoriser la formation et les mises à jour régulières des connaissances de leurs collaborateurs grâce à la vaste palette de cours et de séminaires proposée annuellement.

Dans un environnement fortement réglementé, un monde en constante évolution, des métiers de plus en plus pointus et des exigences sans cesse augmentées, les professionnels de l'immobilier doivent être particulièrement attentifs aux changements rapides et nombreux auxquels sont confrontés leurs activités.

Pour bénéficier du Label Formation de l'USPI Genève, un membre doit fournir des efforts particuliers pour promouvoir la formation des collaborateurs, de manière à garantir un haut niveau de connaissance et de professionnalisme.

Le **Label Formation** constitue la garantie de collaborer avec des professionnels au bénéfice des meilleures formations et au fait des dernières nouveautés.

Fondée en 1879, notre Association professionnelle regroupe une quarantaine de maisons actives notamment dans la gérance, le courtage, l'expertise, la promotion et le conseil immobilier. Pour être admis, nos membres doivent répondre à des conditions sélectives se rapportant notamment à leur savoir-faire, leur réputation et leur santé financière. La liste des membres de l'USPI Genève est tenue à jour sur [www.uspi-geneve.ch](http://www.uspi-geneve.ch).



**uspi**<sup>+</sup>genève

union suisse des professionnels de l'immobilier

Le Label immobilier

[www.uspi-geneve.ch](http://www.uspi-geneve.ch)



USPI Genève · Tél. 022 715 02 20 · [info@uspi-geneve.ch](mailto:info@uspi-geneve.ch)

## label formation

**uspi**<sup>+</sup>genève

union suisse des professionnels de l'immobilier

Le Label immobilier

[www.uspi-geneve.ch](http://www.uspi-geneve.ch)



## Apprentissage et maturité professionnelle

La branche immobilière forme des jeunes aux métiers de l'immobilier par le biais de la formation duale entreprise/école sous l'égide de l'apprentissage d'employé de commerce. La formation est d'une durée de trois ans.

Les caractéristiques immobilières s'acquièrent en suivant des cours spécifiques à la branche organisés par l'Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles (APGCI) [www.apgci.ch](http://www.apgci.ch).

Les membres de l'USPI Genève accueillent des diplômés de l'Ecole de commerce désireux de poursuivre leur cursus par un stage en entreprise visant à obtenir un certificat de maturité professionnelle. Le stage est d'une durée de 36 semaines. Les porteurs de maturité professionnelle peuvent poursuivre leur formation en Hautes écoles spécialisées.



## Formation professionnelle et supérieure

La formation professionnelle s'organise en deux cours de base : Employés de régie I et II. Ces cours s'adressent aux collaborateurs des agences immobilières membre de l'USPI Genève et de l'APGCI ayant au moins une année d'expérience dans la branche immobilière. Les gérants techniques et les techniciens de régie débutants peuvent suivre les cours de Formation technique. Ils sont basés sur l'étude de cas pratiques et la mise à jour des connaissances sous les angles législatifs et normatifs.

La branche immobilière propose quatre brevets fédéraux en gérance, courtage, expertise et promotion. L'obtention d'un brevet fédéral peut être suivie du Diplôme supérieur d'administrateur de biens immobiliers.

L'Institut d'études immobilières (IEI) propose un Master en immobilier aux porteurs de titres universitaires en droit, économie ou architecture.



## Formation continue

Les collaborateurs des membres de l'USPI Genève se voient offrir six séminaires immobiliers par année, dont quatre professionnels et deux juridiques.

Ceux-ci sont complétés par quatre présentations des « Rendez-vous de la Jurisprudence » en matière de droit du bail à loyer, par les « Sprints de l'immobilier » qui traitent de l'ensemble de l'actualité juridique récente en lien avec le domaine immobilier ainsi que de trois journées académiques traitant du droit, de l'économie et de la fiscalité.

